Avant de prendre votre retraite ou de vendre votre société

Une fois la société vendue, que faire de l'argent qui y reste ?

Bliss Financial Consulting Inc

Mode d'emploi : si vous prévoyez prendre votre retraite, vendre votre société ou la transmettre dans les prochaines années, cochez chaque point. Réglez tôt ce qui n'est pas coché avec nous, votre comptable et votre avocat.

1 Le plus tôt possible

- ☐ Avoir décidé au moins 5 ans avant la retraite comment sortir : vendre les actions, vendre les actifs, ou ne pas vendre

2 Vendre les actions

- ☐ Connaître l'exonération cumulative des gains en capital (ECGC, 1,275 million $ en 2026)
- ☐ Savoir qu'il faut être admissible deux ans à l'avance : actions détenues seulement par vous ou votre famille, plus de la moitié des actifs utilisés dans l'entreprise, et plus de 90 % au moment de la vente
- ☐ Si vous vendez à vos enfants, connaître les règles sur les transferts intergénérationnels

3 Vendre les actifs ou ne pas vendre

- ☐ Vendre les actifs : la société paie un premier niveau d'impôt, puis vous en payez un second quand l'argent sort
- ☐ Ne pas vendre : utiliser la société comme une pension et verser des dividendes au besoin; transmettre le reste à la famille libre d'impôt grâce à une assurance vie avec participation détenue par la société

4 L'argent qui reste après la vente

Certains en font quatre ou cinq millions, d'autres laissent 18 millions à leur famille.

- ☐ Avoir réfléchi à l'argent qui reste dans votre société de portefeuille : le transférer à votre nom peut coûter une grande partie en impôt
- ☐ Savoir que le revenu passif de la société de portefeuille est imposé à 46,7 % en Alberta
- ☐ Avoir étudié l'AFI : la société détient une police et emprunte sur celle-ci pour continuer à investir

5 L'impôt au décès

- ☐ Savoir qu'au décès d'un actionnaire, les actions sont généralement réputées vendues à leur juste valeur et le gain figure dans la dernière déclaration
- ☐ Savoir que la relève implique trois niveaux d'impôt : actifs de la société, actions de l'actionnaire et distributions
- ☐ Savoir que le capital-décès peut augmenter le CDC et permettre des distributions libres d'impôt à la famille selon les règles

6 Pendant que vous êtes en santé

- ☐ Mettre en place la convention entre actionnaires, l'assurance personne clé et l'assurance rachat de parts pendant que vous êtes en santé et que l'entreprise fonctionne normalement

À retenir : Plus tôt vous planifiez, mieux c'est, mais il n'est jamais trop tard. Planifier d'avance rend la transmission beaucoup plus sereine.

Une case reste vide ? Balayez le code pour nous ajouter sur WeChat et envoyez-nous votre question.

Bliss Financial Consulting Inc. · lisamessier.ca · +1 780-232-7415

Cette liste fournit des renseignements généraux seulement et ne constitue pas un conseil personnalisé en assurance, en placement, en fiscalité ou en droit. Les taux utilisés sont ceux de l'Alberta en 2026.